

Kinshasa, 17 mai, 2001

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE PRONONCE A L'OCCASION DU 4^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA
LIBERATION**

Mes Chers Frères et Sœurs,

Congolaises et Congolais ;

Chers Compatriotes ;

Il y a quatre ans, jour pour jour, le Peuple Congolais était libéré d'une dictature des plus avilissantes de l'histoire de l'humanité.

Au cours de cette libération, nombreux de nos compatriotes sont morts au front. D'autres encore sont massacrés dans les territoires occupés parce qu'ils résistent à l'invasion et à l'occupation de notre pays par les troupes étrangères d'agression.

Tous ces patriotes congolais sont morts pour leur attachement à la nation et pour la défense de la souveraineté nationale. Je vous invite, pour leur rendre hommage, à observer une minute de silence. Merci.

Le 17 mai 1997 a inauguré une nouvelle ère, orientée vers des actions de consolidation de la victoire du Peuple et d'édification d'une nouvelle Nation, en vue de restituer au Peuple Congolais sa dignité, longtemps confisquée.

Pendant que le Peuple Congolais commençait à sentir les effets de la politique de reconstruction du Président M'zee Laurent-Désiré KABILA, l'agression du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi, avec la complicité de certains de nos compatriotes, a gravement porté atteinte à l'intégrité du territoire national. Aujourd'hui, presque la moitié de sa superficie est sous occupation.

Chers Compatriotes ;

Le Président M'zee Laurent-Désiré KABILA s'est battu pour faire comprendre à toute la communauté internationale que la guerre déclenchée en août 1998 était une agression ayant, pour motivation profonde le pillage des ressources de la République Démocratique du Congo.

Curieusement, personne n'a voulu le croire. Son amour pour la patrie, sa détermination à défendre jusqu'au bout la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays ont été tels qu'il en a payé de sa vie, par un, assassinat ignoble.

La commission d'enquête mise en place à ce sujet a connu un retard dans ses investigations, du fait que certains individus sur lesquels pèsent de sérieuses présomptions sont en fuite. Aujourd'hui, un rapport préliminaire est prêt et sera rendu public incessamment.

Chers Compatriotes ;

L'instauration de la paix et la consolidation de la communion nationale ont connu des avancées notables.

Le Gouvernement a facilité le déploiement 1 des troupes de la MONUC.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que le cessez-le-feu est effectif sur l'ensemble du territoire national, en dépit de violations commises par les agresseurs dans la partie Nord du pays.

A cet effet, nous demandons à la communauté internationale de condamner et sanctionner sans réserve les forces d'agression. Celles-ci non seulement refusent de respecter le processus du désengagement, mais aussi continuent à piller nos ressources et à massacrer nos populations.

Quant au dialogue intercongolais, le Gouvernement réaffirme sa volonté de voir les filles et fils du pays se parler franchement entre eux en vue de la réconciliation nationale. Cet objectif ne pourra être atteint que si les représentants du peuple de différentes provinces prennent réellement part à ce forum, qui ne doit être l'affaire des politiciens seuls.

En ce qui concerne la normalisation de la vie démocratique, comme promis dans mon discours d'investiture du 26 janvier 2001, je vous annonce en ce jour historique du 17 mai, la promulgation de la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques, dont le projet issu de la commission paritaire vient d'être adopté par l'Assemblée Constituante et Législative.

En promulguant cette loi, le peuple congolais et moi-même attendons que les politiciens congolais exercent les activités politiques dans la discipline, le respect des lois et de l'ordre public.

Cette occasion me permet aussi d'annoncer les mesures de grâce accordées à plusieurs de nos compatriotes condamnés, qui n'ont pas commis des crimes de sang ou porté atteinte à la sécurité de l'Etat.

Enfin, je suis conscient des conditions très difficiles dans lesquelles vit la population. A cet effet, J'ai instruit le Gouvernement pour que des mesures appropriées soient

prises en vue d'améliorer le social, notamment en remédiant à la dépréciation de la monnaie et en veillant au pouvoir d'achat, surtout celui des masses laborieuses.

Mes Chers Frères et Sœurs,

Congolaises et Congolais ;

Chers Compatriotes ;

Le Gouvernement et moi-même, avec le concours de toutes les forces vives de la Nation, sommes déterminés, par la grâce de Dieu, à relever l'ensemble des défis et à œuvrer pour le bonheur du Peuple congolais.

Vive la libération du 17 mai ;

Vive la République Démocratique du Congo ;

Je vous remercie.